

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE LE BARROUX

SEANCE DU 21 Février 2023

Nombres de Membres

En Exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Date de la convocation :
16/02/2023

Date de l'affichage de la
délibération :

**Objet : Demande de
Dotation de Soutien à
l'Investissement Public
Local 2023 pour la
réfection de couverture
bâtiment communal «
ancienne poste »**

L'an deux mille vingt-trois le 21 février à 20h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil de LE BARROUX Présidence de Bernard MONNET, Maire de LE BARROUX.

Étaient présents : Mmes Pascale PICARD, Maurane ISNARD, Line BERTHOMIER, Myriam THEOULLE, Brigitte D'OLLONE, Bruno BATAILLER, Gilles GRILLET, Marc LARTIGUE, Pascal MENEGATTI, Bernard MONNET, Jean-Philippe MARIN, Gilbert DARUD, Fabien RIME.

Absents excusés : Patricia VANONI, Véronique MARIN.

Excusés ayant donné pouvoir : Patricia VANONI, Véronique MARIN.

Secrétaire nommé : Monsieur BATAILLER

RAPPORTEUR: M. le Maire

- **rappelle** que le bâtiment communal dit de l'ancienne poste place Philémon Piquet sur la commune de LE BARROUX doit faire l'objet d'une rénovation Thermique notamment avec une réfection complète de couverture en une seule tranche ferme.

- **Souligne** que la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local 2023 attribuée par l'Etat peut permettre aux communes de réaliser des opérations d'investissements, des projets dans le domaine économique, social, environnemental et répondant ainsi au contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) pour le territoire de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin

- **Vu** la délibération prise pour l'adoption du CRTE

Le Conseil Municipal, après avoir passé au vote, **Adopte à l'unanimité** le projet énoncé ci-dessus, **Demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local 2023 pour la réfection de couverture bâtiment communal « ancienne poste »**

Arrête et approuve les modalités de financement prévisionnel ci-dessous :

DESCRIPTIFS	DEPENSES	RECETTES
Travaux	HT 33 347.50 €	ETAT Subvention DSIL 50%
		16 673.00 €
		TOTAL SUBVENTIONS 16 673.00 €
		Fonds libres
		Emprunts
		16 673.00 €
TOTAL	HT 33 347.50 €	TOTAL 33 347.50 €
TOTAL	33 347.50 €	TOTAL 33 347.50 €

Sollicite la subvention, le plus large possible, soit 50% de dépenses

Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire,

Fait et délibéré par les membres présents.

Le Secrétaire de séance, Bruno BATAILLER



Le Maire, Bernard MONNET

